

Résumé

La promotion de l'activité physique peut s'opérer à différents niveaux. Alors que les campagnes d'information et les mesures axées sur les offres font partie des instruments classiques de la promotion de l'activité physique depuis des décennies déjà, la Suisse n'a découvert qu'il y a une vingtaine d'années le concept d'« environnement propice à l'activité physique ou au mouvement » en tant que domaine d'intervention très prometteur. Selon ce concept, il s'agit de créer les conditions permettant une mobilité physique active, le jeu et le sport par la création de rues et d'espaces publics attrayants et sûrs, et ce, en particulier dans les régions à forte concentration urbaine.

La présente étude porte sur plus de cent projets qui se sont intéressés d'une manière ou d'une autre au cours des dernières années au thème « environnement favorisant l'activité physique ». Quatorze projets ont été sélectionnés et examinés de plus près. La sélection devait d'une part illustrer l'éventail des approches possibles mais aussi analyser plus précisément les groupes vulnérables étant donné que ceux-ci se caractérisent souvent par une faible activité physique et une réticence à profiter des offres d'activité physique conventionnelles. La faible contrainte exercée par un « environnement propice à l'activité physique » est ici très prometteuse.

Le survol des projets illustre dans un premier temps la grande diversité des approches actuelles, allant de mesures de planification d'orientation générale (développement d'espaces non bâtis et raccordement aux espaces de détente de proximité) à la planification du trafic et le développement des communes et des quartiers en passant par la création de parcs d'activité physique locaux. Dans de nombreux cas, la création d'un « environnement propice à l'activité physique » est un thème parmi de nombreux autres traités au sein des projets. Par ailleurs, il ressort que la mobilité physique active (en particulier les déplacements à pied, à vélo) et son importance par rapport au trafic motorisé trouvent plus de considération que les autres formes d'activité physique (sport, jeu).

Même si les approches présentent des différences, il existe dans divers projets des éléments d'importance que l'on pourrait qualifier de « facteurs de succès potentiels ». Parmi ceux-ci figurent la planification et l'évaluation du projet sur la base de faits, la coopération et la mise en réseau multisectorielle, impliquant la collaboration d'acteurs locaux, régionaux et nationaux de différents secteurs (p. ex. transports, construction, santé), une information, communication et documentation adéquates, l'ancrage du projet dans le long terme ainsi qu'une démarche participative qui prend au sérieux les exigences et les besoins des groupes cibles et des groupes d'utilisateurs. Toutefois, les éléments mentionnés peuvent aussi en partie se révéler problématiques, notamment lorsque la collaboration multisectorielle complique la prise de décisions ou quand l'intégration de certains groupes dans le processus participatif s'avère difficile. Diverses optimisations sont notamment possibles au niveau des « groupes vulnérables » (enfants, seniors, groupes socialement défavorisés). Dans son ensemble, le survol révèle que l'environnement propice à l'activité physique est un domaine d'intervention important et prometteur pour la promotion de l'activité physique et la santé.